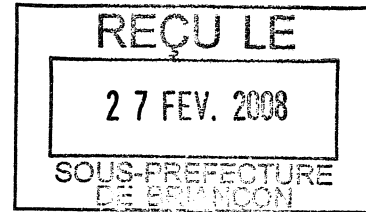




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N°22 DU 18 FÉVRIER 2008

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET : ENVIRONNEMENT

DECHETS/ composteurs individuels

Lancement de la consultation & demandes de financement

Vu la directive européenne 1999/31/CE du 26 avril 1999 concernant la mise en décharge des déchets,

Vu la délibération N°3 du 3 mars 2007 relative à la diversification des outils de collecte sélective,

Considérant l'excellent accueil qu'a pu rencontrer l'opération « Compostage individuel » menée, à titre expérimental (600 kits de compostage vendus aux usagers à un tarif avantageux déduction faite des divers soutiens financiers & une liste d'attente dressée), la Communauté de Communes du Briançonnais souhaite renouveler son action en se portant acquéreur de 800 kits de compostage.

Considérant la nécessité de solliciter l'aide financière de l'ADEME, de la Région et du Département au titre de l'acquisition du matériel & celle de l'ADEME et de la Région au titre de la communication.

Vu l'avis favorable de la Commission ENVIRONNEMENT en date du 6 février 2008,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Décide de l'acquisition de 800 kits de compostage (composteur+bio seau+aérateur),
- Autorise M. le Président à :
 - lancer la consultation du marché pour l'acquisition des 800 kits de compostage ;
 - signer la notification du marché de type procédure adaptée,
- Autorise le Président à solliciter des subventions, au titre de l'acquisition des kits de compostage auprès de l'ADEME, de la Région, du Département, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Fourniture composteurs individuels:		ADEME (20%)	6 400,00 €
- cuve		Région (20%)	6 400,00 €
- bio seau	32 000,00 €	Département (20 %)	6 400,00 €
- aérateur		Ventes (9 € HT/composteur)	7 200,00 €
		Financement à la charge de la CCB	5 600,00 €
Total :	32 000,00 €	Total :	32 000,00 €

- Autorise le Président à solliciter des subventions, au titre de la communication sur le compostage, auprès de l'ADEME et de la Région, selon le plan de financement suivant.

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Communication composteurs individuels: guides du compostage	2 100,00 €	ADEME (30%)	630,00 €
		Région (30%)	630,00 €
		Financement à la charge de la CCB	840,00 €
Total :	2 100,00 €	Total :	2 100,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Alain BAYROU.



25 FEV. 2008

Date dépôt S.P. :

27 FEV. 2008

Date affichage :